Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
078-247800584-20260220-A20260201-AI
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/02/2026

VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

ARRÊTÉ
N°A.2026.02.01

Portant délégation de signature du Président de la communauté d'agglomération aux agents intercommunaux de Versailles Grand Parc relative à certains actes financiers et comptables

LE PRÉSIDENT,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9, L.5211-10 et L.5211-9-2 ;

Vu la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu les statuts de Versailles Grand Parc ;

Vu la délibération n°D2022.02.04, du Conseil communautaire du 15 février 2022, portant sur l'actualisation des délégations de compétences au Président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Mandature 2020-2026 ;

Vu l'arrêté n°2020-07-1, en date du 8 juillet 2020, portant délégation de signature à Monsieur Manuel PLUVINAGE, Directeur Général des Services de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu l'arrêté n°2020-07-3, en date du 16 juillet 2020, portant délégation de signature à Madame Aude REVILLON d'APREVAL, Directeur de Cabinet de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu l'arrêté n°A.2024.02.01, en date du 19 mars 2024, portant délégation de signature du Président de la communauté d'agglomération aux agents intercommunaux de Versailles Grand Parc relative à certains actes financiers et comptable.

Pour la bonne marche des services de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et pour permettre une parfaite continuité du service public, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions et la signature de certains documents financiers et comptables soient assurés par des agents de la communauté d'agglomération.

Ces délégations doivent être matérialisées par un arrêté, notifié aux agents, envoyé en préfecture au service contrôle de légalité et publié pour entrer en vigueur.

ARRÊTE :

Article 1) Abroge l'arrêté n°A.2024.02.01, en date du 19 mars 2024, portant délégation de signature du Président de la communauté d'agglomération aux agents intercommunaux de Versailles Grand Parc relative à certains actes financiers et comptables ;

Article 2) Délégation de signature est donnée à :

- M. Manuel PLUVINAGE, Directeur général des services
  et, en son absence, à :
- Mme Aude REVILLON d'APREVAL, Directrice de Cabinet
- Mme Marion SOULARD, Directrice générale adjointe

pour :

- toutes pièces comptables et financières, notamment celles relatives à l'engagement, à la liquidation et à l'ordonnancement des dépenses, à la liquidation et au recouvrement des recettes, aux annulations de titres, et aux attestations et certificats administratifs ou de prises en charges financières, quels que soient leurs seuils ;

Article 3) Délégation de signature est donnée aux directeurs et responsables des services de la communauté d'agglomération inscrits dans le tableau d'habilitation ci-joint (annexe 1),

pour :

- les actes d'engagement, de recouvrement des recettes et d'annulation de titre quel que soit le seuil ;

Article 4) Délégation de signature est donnée aux directeurs et responsables des services de la communauté d'agglomération inscrits dans le tableau d'habilitation ci-joint (annexe 2),

pour :

- les actes d'engagement, de dépense de fonctionnement et d'annulation de titre dont le montant est inférieur ou égal à 3000€ et pour l'engagement de la dépense en investissement dont le montant est inférieur ou égal à 8000€ ;

Article 5) Délégation de signature est donnée aux responsables des services et assimilés de la communauté d'agglomération, inscrits dans le tableau d'habilitation ci-joint (annexe 2),
pour :

- les actes d'engagement de la dépense de fonctionnement dont le montant est inférieur ou égal à 2000€ et pour l'engagement de la dépense en investissement dont le montant est inférieur ou égal à 3000€ ;

Article 6) Délégation de signature est donnée à :

- Mme Béatrice DELGADO, Directrice du Cycle de l'eau,
- Mme Amélie GUIGUENO, Directrice du Cycle des déchets,
- M. Antonio IDE, Directeur vidéoprotection et données
- M. Rémi LOISELET, Adjoint au Directeur
- Mme Marion SOULARD, Directrice générale adjointe des services,

et, en l'absence de Mme Béatrice DELGADO, à :

- M. Valéry ESTIER, Adjoint à la Direction du Cycle de l'eau,

pour :

- les courriers administratifs courants de la direction ;
- les attestations de raccordement ;
- les ordres de service de travaux ;

Article 7) Délégation de signature est donnée à :

- Mme Véronique QUÉRU-FERNANDEZ, Directeur de la commande publique,
- Mme Jessica PLAGA-LEMANSKI, Responsable du Service des Marchés Publics

pour :

- les actes certifiés conformes relatifs à la commande publique ;

Article 8) Délégation de signature est donnée à :

- M. Mathieu RECHER, Délégué à la protection des données,

pour :

- les courriers administratifs sur la protection des données ;

Article 9) Les présentes délégations prendront fin au cas où les délégataires viendraient à cesser leur fonction et dans tous les cas à l'expiration du mandat du Président ;

Article 10) L'arrêté sera notifié aux intéressés et affiché aux lieu et place ordinaires.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet des Yvelines,
- Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de Versailles.

Fait à Versailles,
Le 20/02/2026

Le Président,

François de MAZIÈRES
Maire de Versailles

Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc (78)

Cet acte est affiché le jour du retour du contrôle de légalité et est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles ans un délai de deux mois à compter de cette date.

DIRECTION DES FINANCES

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC

HABILITATIONS DE SIGNATURE

Les membres de la Direction générale sont habilités pour l'ensemble des services, quel que soit le seuil à engager

Annexe 1 : RECETTES (états de recouvrement)

Code gestionnaire E-SEDIT	SERVICES	DIRECTEURS
A0010	ÉLUS VGP	M. Manuel PLUVINAGE Mme Aude REVILLON D'APREVAL
A0500	COMMUNICATION VGP	Mme Carole BEAUCHET
B1200	DRH SERVICES COMMUNS	Mme Caroline BEAU-JAUD Mme Vanessa OUDALI
B1210	PAIE CARRIERE SANTÉ	Mme Caroline BEAU-JAUD Mme Vanessa OUDALI
B1250	EMPLOI ET ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS PROFESSIONNELS (EAPP)	Mme Caroline BEAU-JAUD Mme Vanessa OUDALI
B1300	DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE	M. Laurent GLOCK Mme Emmanuelle FERRERE-TISSIER
B1400	CONTRÔLE DE GESTION	Mme Daphnée DUHAUTOIS
C2000	AFFAIRES GÉNÉRALES	Mme Carole BEAUCHET
C2010	FINANCES	M. Damien CHEVASSUS-AU-LOUIS
C2110	AMÉNAGEMENT, HABITAT ET AGRICULTURE	M. Manuel PLUVINAGE
C213001	DÉPLACEMENTS	M. Manuel PLUVINAGE
C213002	CIRCULATIONS DOUCES	M. Manuel PLUVINAGE

C2200	CULTURE	Mme Christine PALAU
C2260	CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL	Mme Christine PALAU
C2270	TOURISME	Mme Christine PALAU
C2300	CYCLE DES DÉCHETS	Mme Amélie GUIGUENO
C2500	CYCLE DE L'EAU	Mme Béatrice DELGADO
C2150	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	M. Manuel PLUVINAGE
C2400	VIDÉOPROTECTION ET DONNÉES	M. Antonio IDE

DIRECTION DES FINANCES

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC

HABILITATIONS DE SIGNATURE

Les membres de la Direction générale sont habilités pour l'ensemble des services, quel que soit le seuil à engager.

Annexe 2 : DÉPENSES (engagements)

Code gestionnaire E-SEDIT	SERVICES	DIRECTEURS	CHEFS DE SERVICE et assimilés
		Fonctionnement <3000 € Investissement < 8000 €	**Fonctionnement < 2000 € Investissement < 3000 €**
A0010	ÉLUS VGP	M. Manuel PLUVINAGE Mme Aude REVILLON	Mme Émilie BRIAND
A0500	COMMUNICATION VGP	Mme Carole BEAUCHET	M. Philippe LAROCHE
B1200	DRH SERVICES COMMUNS	Mme Caroline BEAU-JAUD Mme Vanessa OUDALI	Mme Vanessa OUDALI
	PRÉVENTION	Mme Caroline BEAU-JAUD Mme Vanessa OUDALI	Mme Vanessa OUDALI
B1210	PAIE CARRIÈRE SANTÉ	Mme Caroline BEAU-JAUD Mme Vanessa OUDALI	Mme Vanessa OUDALI Mme Sophie RANDHAGEN Mme Habi DIALLO
B1250	EMPLOI ET ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS PROFESSIONNELS (EAPP)	Mme Caroline BEAU-JAUD Mme Vanessa OUDALI	Mme Vanessa OUDALI Mme Aïcha CHAJAI Mme Anne-Sophie PERRIN-ROESCH
B1300	DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE	M. Laurent GLOCK Mme Emmanuelle FERRERE TISSIER	M. Julien MERCEY Mme Annabelle TURIN
C2000	AFFAIRES GÉNÉRALES	Mme Carole BEAUCHET	Mme Béatrice KERNEC
C2010	FINANCES	M. Damien CHEVASSUS-AU-LOUIS	
C2110	AMÉNAGEMENT, HABITAT ET AGRICULTURE	M. Manuel PLUVINAGE	M. Rémi LOISELET
C2150	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	M. Manuel PLUVINAGE	M. Rémi LOISELET

C2200	CULTURE	Mme Christine PALAU	
C2260	CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE VERSAILLES GRAND PARC	Mme Christine PALAU	M. Xavier-Romaric SAUMON Mme Anne-Claire GONTARD
C2270	TOURISME	Mme Christine PALAU	Mme Christine PALAU
C2300	CYCLE DES DÉCHETS	Mme Amélie GUIGUENO	Mme Virginie GIBOIRE
	Études et prévention	Mme Amélie GUIGUENO	Mme Alexandra BERROU
	Secteurs Sud-Est et déchèteries	Mme Amélie GUIGUENO	Mme Mélanie ALLEMAND
	Secteurs Ouest et Nord-Centre	Mme Amélie GUIGUENO	Mme Émilie BRACOPS
C2400	VIDÉOPROTECTION ET DONNÉES	M. Antonio IDE	
C2500	CYCLE DE L'EAU	Mme Marion SOULARD Mme Béatrice DELGADO	M. Valéry ESTIER
D3200	AFFAIRES JURIDIQUES	M. Olivier PERES	Mme Anne LEBRUN
F5100	DPI – ACTIFS IMMOBILIERS	M. Guillaume FOURNIER Mme Laura SHNEIKER	
F5210	ESPACES VERTS	Mme Cathy BIASS MORIN Mme Laura SHNEIKER	
F5400	PROGRAMMATION CONDUITE OPE	Mme Cécile GAMBELIN Mme Laura SHNEIKER	Mme Marion TOUTIN
F5520	PARC AUTO	Mme Cécile GAMBELIN Mme Laura SHNEIKER	M. Thierry GRIMAUD M. Wilfried BEGUE M. Fabrice PAUCHET
F6000	COORDINATION PERSONNELS DE SERVICE	Mme Anne-Lise TREUSSART Mme Laura SHNEIKER	